

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le dix huit août deux mille dix, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 11/08/2010

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Marie-Hélène BAGNAUD, Bernard DUMONT, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BARRAUD, Michelle DEMONET, Dominique DUNAUD, Hubert LEHMANN, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Elodie MARTIN, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Nadine MAGY, Anne SERVE, Patrick DESCHARLES, Alain FAUCHER.

Elodie MARTIN a été élue secrétaire de séance.

2010 – 069 : BUDGET SPANC – DECISION MODIFICATIVE N°01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-1679 du 6 août 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2010 – 033 du 04 mars 2010 approuvant le budget primitif 2010 du SPANC de la Communauté de Communes de Noblat

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de modifier certaines dépenses et recettes afin de tenir compte de l'amortissement d'une subvention d'investissement.

Monsieur le Président propose que les modifications inscrites dans les tableaux ci-dessous soient apportées au budget primitif 2010.

RECETTES FONCTIONNEMENT					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
777			Amortissement subvention	1 713,00	1 713,00
TOTAL				1 713,00	

DEPENSES FONCTIONNEMENT					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
023			Virement à l'investissement	1 713,00	1 713,00
TOTAL				1 713,00	

RECETTES INVESTISSEMENT					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
021			Virement du fonctionnement	1 713,00	1 713,00
TOTAL				1 713,00	

DEPENSES INVESTISSEMENT					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
1391			Amortissement subvention	1 713,00	1 713,00
TOTAL				1 713,00	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
22 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la décision modificative n°1 du budget du SPANC de la Communauté de Communes de Noblat conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 19 août 2010

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 20/08/2010

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT
SAINT LÉONARD DE NOBLAT
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget SPANC - Décision modificative n.01

Date de transmission de l'acte : 20/08/2010

Date de réception de l'accusé de réception : 20/08/2010

Numéro de l'acte : 2010-069 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20100818-2010-069-DE

Date de décision : 18/08/2010

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires